Déclaration préalable – FS-SSCT académique du 7 octobre 2025

Mesdames et Messieurs les membres de la FS SSCT -académique,

La rentrée scolaire 2025 a été une fois encore chaotique pour le Ministère de l'Éducation nationale. Il manquait au 1er septembre plus de 2500 professeur·es. De nombreux établissements font à nouveau face à des classes surchargées et manquent d'AESH et d'AED.
Le projet de budget 2026 est extrêmement inquiétant et induit une dégradation immédiate de nos conditions de travail : aucune mesure de revalorisation salariale, suppression de 3000 postes et non-remplacement d'un·e fonctionnaire sur trois partant à la retraite. Ces mesures s'ajoutent à la baisse d'indemnisation des arrêts maladie des agent·es public·ques : désormais indemnisés à seulement 90% du traitement indiciaire pendant les 3 premiers mois de l'arrêt maladie contre 100% auparavant.

Dans notre académie, le nombre d'accidents de service restent à des niveau très élevés : 684 accidents de services déclarés en 2024, dont plus de la moitié ont engendré un arrêt maladie.
Ce qui recule : c'est le nombre de jours d'arrêt de travail. Ainsi, le nombre total de jour d'arrêt en raison d'un accident du travail en 2024 est en diminution de -3 474 jours par rapport à 2023.
Sud éducation Bretagne s'interroge et ne s'en satisfait pas. Cela signifie qu'un nombre important des agent-es de notre académie se rendent de plus en plus au travail alors qu'ils et elles sont malades. La baisse de 10 % des indemnités en cas d'arrêt maladie va accentuer cette situation et aggraver la santé de nos personnels. Le ministère veut faire des économies sur nos vies !

Pour SUD éducation Bretagne, cela est d'autant plus visible que le nombre des déclarations d'accidents de services liés à des risques psycho-sociaux ne reflètent pas la réalité de la souffrance au travail de nos collègues. En effet, ce chiffre des accidents de service liés aux risques psycho-sociaux est en déconnexion totale avec la réalité des saisines dans le Registre Santé et Sécurité au Travail. Les risques psycho-sociaux sont encore trop peu souvent reconnus alors qu'ils affectent gravement les conditions de travail et la santé des personnels de l'éducation. Plus de 75 % des fiches SST saisies dans le registre concernent des risques psycho-sociaux.

Et pourtant, malgré Nous relevons cependant le nombre d'accidents de travail liés à un traumatisme psychologique continuent d'augmenter fortement puisqu'ils ont doublé en deux ans, passant de 24 en 2022 à 51 en 2024.

SUD éducation Bretagne constate cette année encore que le nombre de saisines dans le registre Santé et sécurité au Travail continue d'augmenter très fortement : 4187 fiches ont été saisies en 2024 dont la moité dans le département d'Ille-et-Vilaine, et les 3/4 de ces fiches ont été déposées par des agent-es du 1er degré.

Elles sont directement liées à la mise en œuvre au rabais de l'école inclusive. Le ministère continue de privilégier une gestion comptable plutôt que de réduire le nombre d'élèves par classe par l'augmentation du nombre de personnels enseignants, médico-sociaux et une véritable valorisation salariale et statutaire du métier d'AESH. Cette politique pèse sur les conditions de travail et sur la santé de nos personnels.

Le bilan du dispositif STOP DISCRI de notre académie reflète cette triste réalité. Les déclarations au dispositif Stop discri ne diminuent pas : nous relevons 135 déclarations en 2024. Et la majorité de ces déclarations est liée au harcèlement moral.

La souffrance au travail se traduit ainsi par des violences physiques ou verbales et du harcèlement.

Pour SUD éducation, ces violences et souffrances qui s'expriment au travail dans nos écoles et dans nos services sont directement liées à l'organisation du travail, la surcharge de travail, la surcharge des effectifs, l'accumulation des missions. L'appellation de "risques psycho-sociaux" est trompeuse car elle tend à faire peser sur les individus les causes de risques qui se trouvent en réalité dans l'organisation du travail. La cause des souffrances ne sont pas nos collègues ni nos élèves. L'origine de ces souffrances se trouvent dans les politiques austéritaires qui ne tiennent plus compte des besoins des élèves et des personnels de l'éducation mais répondent uniquement à des logiques comptables qui pèsent sur nos vies, la santé de toutes et tous et le bien être au travail.

Une autre politique doit être mise en place pour pallier les lacunes d'un ministère moribond depuis plusieurs années.
SUD éducation revendique plus que jamais : l'amélioration des conditions de travail par la baisse des effectifs en classe et l'augmentation des salaires, la titularisation de tou·tes les enseignant·es contractuel·les, la création d'un statut de fonctionnaire pour les AESH et les AED, le recrutement massif de personnels.